

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Causons éoliennes  
**Pièces jointes:** 20241118-G.Montpetit-Causons éoliennes! -RT- Version finale .doc

---

**De :** Gérard Montpetit <[gerardmontpetit1946@gmail.com](mailto:gerardmontpetit1946@gmail.com)>  
**Envoyé :** 19 novembre 2024 10:14  
**À :** [acharron@mrcdesmaskoutains.ca](mailto:acharron@mrcdesmaskoutains.ca); [mairie@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:mairie@saintbernarddemichaudville.qc.ca); Karine Rocheleau <[secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca](mailto:secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca)>; [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca); [info@st-damase.qc.ca](mailto:info@st-damase.qc.ca); [admin@st-dominique.ca](mailto:admin@st-dominique.ca); [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com); [administration@stemadeleine.quebec](mailto:administration@stemadeleine.quebec); [info@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:info@stemariemadeleine.qc.ca); [reception@st-hugues.com](mailto:reception@st-hugues.com); [communications@st-hyacinthe.ca](mailto:communications@st-hyacinthe.ca); [info@saint-jude.ca](mailto:info@saint-jude.ca); [reception@st-liboire.ca](mailto:reception@st-liboire.ca); [admin@saint-louis.ca](mailto:admin@saint-louis.ca); [direction@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:direction@saintmarcelderichelieu.ca); Hôtel-de-Ville Saint-Pie <[st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)>; [info@saint-simon.ca](mailto:info@saint-simon.ca); [administration@svm.quebec](mailto:administration@svm.quebec)  
**Cc :** [L.arpin@cgocable.ca](mailto:L.arpin@cgocable.ca); [jobin.alain@cgocable.ca](mailto:jobin.alain@cgocable.ca)  
**Objet :** Causons éoliennes

This message's attachments contains at least one web link. This is often used for phishing attempts. Please only interact with this attachment if you know its source and that the content is safe. If in doubt, confirm the legitimacy with the sender by phone.

Bonjour

Je me suis inscrit à la consultation publique qui aura lieu le 21 novembre prochain.

Comme préparation à cet évènement, j'ai rédigé quelques réflexions à ce sujet; vous trouverez ce texte en pj. Vous remarquerez que je tiens beaucoup au respect du sens véritable des mots comme « renouvelable » ou « transition énergétique ».

À bientôt

Gérard Montpetit

## Causons éoliennes

C'est le titre d'une annonce de la MRC des Maskoutains qui invite les citoyens et citoyennes à une démarche participative au sujet des énergies renouvelables. À première vue, c'est une très bonne idée. De plus, à la même page, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, M. Savard-Tremblay, en remet avec un texte dont le titre est « *Transition énergétique : plus que jamais, Maîtres chez nous* ». [1] Au moment où la désastreuse COP29 a lieu dans l'état pétrolier de l'Azerbaïdjan, [2] nous sommes comblés d'entendre toutes ces belles paroles que nous désirons si ardemment entendre! Malgré la bonne volonté de certains intervenants, le parcours vers cette transition énergétique est parsemé d'embûches.

Malheureusement, les experts en communications des multinationales des énergies utilisent les mots de la transition énergétique comme des pièges à ours pour mousser leurs intérêts au détriment de la population. Ces experts prostituent le sens des mots. Dans mon dictionnaire, la deuxième définition de ce verbe se lit comme suit: « *prostituer* : 2.litt. avilir par intérêt... » [3] Avec cette désinformation systématique, est-il étonnant que bon nombre de personnes de bonne foi en viennent à perdre leur latin? Pour se protéger de ces attrape-nigauds, il faut apprendre à analyser CE QUI N'EST PAS DIT dans chaque situation car c'est dans le non-dit que se cachent les arnaques!

À titre d'exemple, prenons le mot « renouvelable ». Comme tout le monde veut se l'approprier, les « pimps de l'information » l'utilisent à toutes les sauces. Par exemple, est-ce que faire des coupes à blanc de forêts en Colombie-Britannique pour que la multinationale DRAX produise de « l'électricité renouvelable » en Angleterre est une bonne idée? [4] D'accord, c'est renouvelable, mais il faudra un siècle pour que la forêt se régénère! Entre-temps, nous avons un urgent besoin de ces arbres pour capturer du carbone et fournir des matériaux de construction. De même, la bioraffinerie de Greenfield Global, à Varennes, produit de l'éthanol « renouvelable » fabriqué avec du maïs-grain pour rendre l'essence plus « verte ». Selon un article du *Devoir*, si on acceptait la proposition d'ajouter 15 % d'éthanol à l'essence, la quasi totalité de la production de maïs-grain du Québec serait nécessaire pour produire ce « carburant renouvelable ». [5] La question qui tue : est-ce que notre agriculture doit nourrir les automobiles ou doit-elle nourrir la population? Reste à savoir si l'empreinte totale de ce « carburant renouvelable » (le labourage, la préparation du sol, l'utilisation d'engrais et de pesticides, la récolte, le séchage, etc) produit plus de gaz à effet de serre (GES) que son équivalent fossile!

Tout comme M. Savard-Tremblay, je grince des dents lorsque mes impôts servent à payer les 34 milliards de dollars requis pour tripler la capacité de l'oléoduc Trans Mountain. Ce pipeline a un seul but : produire plus de barils de « Western Canadian Select » qui rejettent des millions de tonnes de GES dans l'atmosphère. Peut-on m'expliquer logiquement comment le fait d'augmenter notre production de GES avec ce pétrole contribuera à « décarboner » notre production d'énergie dans le cadre des changements climatiques?

Alors, comme le suggère la MRC, « causons énergies » en ce début du 21<sup>e</sup> siècle. Cette conversation doit obligatoirement tenir compte du projet de loi n° 69 (PL 69) présenté par le ministre Fitzgibbon et maintenant défendu par la ministre Fréchette. Ce projet de loi est touffu et difficile à comprendre. Si on le simplifie à l'extrême, on peut dire qu'il produira les effets suivants : *a)* il concentre le pouvoir dans les mains du ministre, ce qui laisse le secteur énergétique dépendre de l'humeur politique du moment; *b)* il donne le droit de vendre des actifs ou d'avoir un réseau privé, ce qui pourrait constituer un détournement d'actifs qui nous appartiennent vers des compagnies privées; *c)* il concentrera les activités d'Hydro-Québec sur les terres publiques du nord tandis que les compagnies privées agiront dans les milieux habités comme sur nos terres agricoles; *d)* il semble nier l'expertise d'Hydro-Québec en plus d'obliger celle-ci à acheter « à perte » de l'électricité de ces compagnies privées, ce qui, à

moyen terme, hypothéquera la santé financière d'Hydro-Québec; e) chaque éolienne devient une enclave énergétique privée, ce qui est contraire au schéma d'aménagement des municipalités et de la MRC. Dans un mémoire de 25 pages (plus les 4 annexes) présenté à la Commission parlementaire, le CCCPEM a exigé le retrait de ce projet de loi dans sa forme actuelle tout en continuant de réclamer un BAPE générique pour débattre de la transition énergétique.

Au centre-ville de Saint-Hyacinthe, nous avons un symbole d'une politique énergétique éviscérée de son sens premier. La centrale électrique située à l'extrémité du barrage Penman a été construite par Boralex durant les années 90, puis a été revendue à la compagnie ontarienne Algonquin Power. Le seul objectif d'Algonquin Power est de fournir des profits à ses actionnaires, peu importe les effets négatifs de son surturbinage sur la qualité de vie des Maskoutain-es et de tous les êtres vivants du bassin versant de la Yamaska. En période d'étiage, si la ville a « l'outrecuidance » de demander un peu de respect pour le vivant et le bien commun de ses 60 000 citoyens, cela devient une excuse « légale » parfaite pour ne pas payer de redevances. Pourtant, on a nommé cette centrale « T.-D.-Bouchard » pour honorer la mémoire de ce ministre qui a piloté la loi créant Hydro-Québec et qui est devenu son premier président en avril 1944.

Cette centrale « T-D-Bouchard » serait-elle le symbole des absurdités d'une privatisation « à la pièce » que le PL 69 semble proposer? Serait-ce le symbole d'un cheval de Troie qui s'est donné comme mission de revenir au TRUST DE L'ÉLECTRICITÉ des années 1930? Est-ce que l'utilisation erronée du nom de « T-D-Bouchard » par une compagnie privée comme Algonquin Power se veut une insulte à la mémoire du père fondateur de la nationalisation de l'électricité?

La notion de développement durable doit nécessairement inclure des composantes économiques, environnementales et sociales. Si on veut réellement « causer éoliennes », cette conversation doit ignorer les slogans faciles des « proxénètes de l'information » et aller au coeur du sujet. Au 21<sup>e</sup> siècle, l'électricité sera l'énergie primordiale de la transition énergétique. Présentement, sur l'échiquier politique continental, le Québec a « dans sa main » un atout puissant, soit LA SOURCE d'énergie du siècle à venir. Il faudrait un manque flagrant de sens stratégique pour DONNER « cette carte » à des compagnies privées comme Algonquin Power, Boralex, Innergex et *tutti quanti*. Si nous voulons être véritablement MAÎTRES CHEZ NOUS, nous devons nous assurer que le projet de loi n° 69 n'inocule pas une mort programmée à notre symbole national. La « centrale T-D-Bouchard », située au centre-ville, est le symbole d'un slogan émasculé, et vidé de son sens véritable.<sup>[6]</sup> Hydro-Québec ne doit jamais être un partenaire ou un actionnaire d'une compagnie privée : MAÎTRES CHEZ NOUS veut dire qu'Hydro-Québec est le maître d'oeuvre!

Gérard Montpetit  
Membre du CCCPEM  
le 18 novembre 2024

1] *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, édition papier du 14 novembre 2024, page 11

2] <https://www.nationalobserver.com/2024/11/18/opinion/burning-comforting-illusions-cop29-baku?>

3] *Dictionnaire du français Plus*, ISBN 2-7617-0508-4, page 1347

4] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923288/foret-exploitation-durable-arbres-ancienne>

5] <https://www.ledevoir.com/environnement/608421/agriculture-l-ethanol-va-exercer-une-pression->

enorme-sur-le-secteur-agricole?

6] <https://rveq.ca/replique-opinions/pl69nbsp-brader-notre-hritage-pour-un-plat-de-lentilles->